



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 809

Texte de la question

FONDS STRATÉGIQUE D'INVESTISSEMENT

M. le président. La parole est à Mme Béatrice Pavy, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mme Béatrice Pavy. Monsieur le Premier ministre, face à la crise économique, nous pouvons une nouvelle fois nous féliciter de voir que le Président de la République est dans l'initiative et dans l'action alors que l'opposition se perd dans des querelles de personnes au sein de son parti (*Rires et applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC*), ce qui est en total décalage avec le fait que les Français attendent des réponses concrètes pour atténuer les effets de la crise que nous vivons. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

La semaine dernière, Nicolas Sarkozy a présenté les contours du fonds stratégique d'investissement, une arme anticrise dont le principe avait été dévoilé le 23 octobre dernier. Avec 20 milliards d'euros d'actifs, ce fonds sera placé parmi les vingt premiers investisseurs de long terme dans le monde.

La vocation du FSI sera double : d'une part, conforter des entreprises ne trouvant pas sur le marché l'argent nécessaire à leur développement ; d'autre part, sécuriser le capital d'entreprises stratégiques.

En mettant ainsi de l'argent public dans le travail, Nicolas Sarkozy insiste sur sa volonté d'accomplir le programme sur lequel il a été élu en 2007. Il montre également que le Gouvernement ne laissera pas les citoyens désarmés face à la crise.

Hier, après les déclarations d'intention du G20, la Chancelière allemande et le Président français se sont retrouvées à l'Élysée pour le dixième conseil des ministres franco-allemand. Ils se sont ainsi attachés à faire des propositions concrètes pour sortir de la crise économique et financière. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Plusieurs députés du groupe SRC. Baratin !

Mme Béatrice Pavy. Pouvez-vous nous détailler les grandes lignes de ce fonds stratégique d'investissement et expliquer à la représentation nationale quelles avancées ont été réalisées sur ce plan de relance européen ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi*. Madame la députée, le Gouvernement agit sur tous les fronts, sur le court terme et le long terme, en matière de financement et en matière industrielle.

Sur le court terme, il était indispensable de réamorcer les financements et de faire en sorte que le crédit puisse circuler dans l'économie. C'est ce que nous avons fait grâce à la société française de financement de l'économie et grâce à la société de prise de participation de l'État, chaque fois que cela a été et sera nécessaire, dans le secteur bancaire.

Il agit également sur le moyen terme, avec des réformes structurelles concernant le crédit d'impôt recherche ou la taxe professionnelle et, bien entendu, le maintien de la politique des pôles de compétitivité.

Le fonds stratégique d'investissement est doté par l'État de 20 milliards d'euros, en conjugaison évidemment avec la Caisse des dépôts et consignations. Il aura pour vocation d'investir dans le capital d'entreprises dont le développement est menacé ou d'entreprises stratégiques pour l'industrie française. L'État a déjà pris 33 % du capital d'Aker Yards, chantier naval très important pour notre industrie, et 12 % du capital de Daher, sous-traitant

essentiel dans le domaine aéronautique.

L'objectif de la société de financement, de la société de prise de participation et du fonds stratégique d'investissement, c'est tout simplement d'armer l'État pour qu'il soit en mesure de soutenir la compétitivité de nos entreprises et d'assurer leur pérennité pendant la crise et après. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Béatrice Pavy](#)

Circonscription : Sarthe (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 809

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 novembre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 novembre 2008